



## Calcul des indemnités de congés payés

Par **cos252**, le **04/08/2011** à **12:52**

Bonjour,

A la fin de mon CDD, mon entreprise m'a rémunéré mes congés payés. Ayant un doute, je leur ai demandé le calcul détaillé. J'avais un salaire mensuel brut de 1365,03€. J'ai accumulé 26 jour de CP.

Pour la règle du maintien de salaire, le calcul est le suivant :  $(1365,03/30) \times 26 = 1183\text{€}$ .

Ce calcul est-il exacte?

Merci par avance!

Par **P.M.**, le **04/08/2011** à **13:15**

Bonjour,

Il est encore plus simple, si vous n'en avez pas pris de multiplier l'ensemble des salaires bruts par 10 %...

Sinon, il faut diviser par 25 et pas par 30...